



# LAB *musical* écran

**MODALITÉS  
SESSION 2021**

L'inscription au LAB Musical Écran Nouvelle-Aquitaine  
vaut acceptation pleine et entière du règlement.

Avec le soutien de la



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

# LE LAB MUSICAL ÉCRAN NOUVELLE-AQUITAINE

## PRÉSENTATION

L'appel à projets de documentaires musicaux LAB Musical Écran Nouvelle-Aquitaine est organisé par Musical Écran, Festival International de documentaires musicaux de Bordeaux avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine. Le dispositif a pour objectif d'offrir aux créateurs l'opportunité de finaliser leur projet, les mettre en relation avec des acteurs et actrices dynamiques de l'industrie néo-aquitaine et leur faire bénéficier d'une visibilité importante à travers le réseau de communication du festival.

Dans le cadre de sa politique de soutien à la création dans le domaine du cinéma et de l'audio-visuel, la Région Nouvelle-Aquitaine souhaite accompagner les réalisateurs et réalisatrices dans leur démarche créatrice en apportant un soutien financier à un projet de documentaire musical.

**Dotation : 10 000€ pour les frais d'après réalisation de l'œuvre**

La coordination et l'organisation de l'appel à projets sont assurées par l'association Bordeaux Rock, dans le cadre de Musical Écran, Festival International de documentaires musicaux en coopération avec la Direction de la culture de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Pour être retenu, le projet devra être en adéquation avec la ligne artistique du Festival Musical Écran. Il devra s'agir d'un film documentaire musical dont le propos s'attache à mettre en perspective la musique et/ou ceux qui la font dans un traitement historique, géographique, politique, social...

Le documentaire musical occupant une place de choix dans le contexte international, le LAB Musical Écran Nouvelle-Aquitaine souhaite accompagner des projets sélectionnés non seulement en fonction de leur qualité artistique, en lien avec la ligne éditoriale du festival Musical Écran, mais également de leur potentiel de circulation internationale et d'accès au marché.

Le dispositif permet d'accompagner des projets économiquement fragiles sur les étapes d'après réalisation. La finalisation du film s'opère en région Nouvelle-Aquitaine en impliquant des ressources techniques régionales et/ou des techniciens de la région Nouvelle-Aquitaine.

Un seul projet sera primé. Pour les projets non sélectionnés, l'information sera communiquée par email.

# DOTATION LAB MUSICAL ÉCRAN : VERSEMENT ET UTILISATION

La dotation du LAB Musical Écran Nouvelle-Aquitaine s'élève à 10 000€ et est destinée à contribuer financièrement aux prestations techniques liées aux étapes d'après réalisation (montage, mixage son, étalonnage, générique, sous-titrage...) et aux salaires des techniciens (monteur image, monteur son, étalonneur, mixeur,...). Le soutien contribue à l'existence d'une version finalisée du film et de son support de diffusion.

La dotation est versée au producteur délégué par la Région Nouvelle-Aquitaine.  
100% du montant de l'aide accordée doit être affecté à des dépenses régionales.

## CONDITIONS D'INSCRIPTION ET ÉLIGIBILITÉ

Cet appel est ouvert aux projets dont la production est achevée. Sont éligibles, les documentaires montés ou en cours de montage pour un accompagnement sur des étapes d'après réalisation.

La dotation permettra de financer tout ou partie des étapes dites d'après réalisation du film (mixage son, étalonnage, montage, générique, sous-titrage...). Ce projet ne doit pas nécessairement avoir un ancrage local ou national, tant qu'il est porté par une structure juridique française, celui-ci pourra s'intéresser à la musique à travers le prisme de son choix (artiste, courant musical histoire d'une ville ou pays..).

La sélection des projets sera faite à partir du dossier écrit mais également à partir d'images (premier montage ou bout-à-bout). Le dossier de candidature devra être rédigé en français.

### Critères spécifiques

- **Durée** : la durée des oeuvres présentées devra impérativement être d'un minimum de 45 minutes (durée estimée du film achevé, générique compris) ;
- **Langue** : les langues étrangères (dont la langue des signes) pourront être exploitées dans le film à condition de prévoir un sous-titrage français dans la version finale ;
- **Diffusion** : les œuvres présentées ne doivent pas être finalisées et ne doivent pas avoir fait l'objet d'une diffusion publique (télévisuelle, projection virtuelle ou en salle, festival..) ;
- **Droits** : le représentant du projet devra pouvoir prouver qu'il est en possession de tous les droits nécessaires à la production et à l'exploitation du projet (droits musicaux notamment).

## **CONSTITUTION DU DOSSIER – pièces à fournir**

- Le formulaire d'inscription dûment rempli ;
- Le budget prévisionnel du film achevé et le budget prévisionnel des travaux de post-production avec une colonne précisant les dépenses en région Nouvelle-Aquitaine. Les tableaux de budget se trouvent en annexe du formulaire d'inscription ;
- Une note d'intention de réalisation ;
- Une présentation de la structure de production porteuse du projet (société ou association) ;
- Liens vers les principales réalisations, écrites et/ou visuelles du porteur de projet ;
- Le CV du réalisateur ou de la réalisatrice et d'éventuels producteurs ou productrices ;
- Une note de production détaillant l'ensemble des travaux restant à finaliser avant l'obtention d'un support de diffusion ;
- De premières images (rush, bout-à-bout...). À nous transmettre par l'intermédiaire d'un lien de téléchargement ;
- Des photos extraites du film ou du tournage qui pourront être utilisées par Musical Écran dans ses supports digitaux ou imprimés pour communiquer sur le LAB Musical Écran Nouvelle-Aquitaine ;
- Le ou les contrat(s) de cession de droits d'auteur ;
- Tout élément artistique complémentaire jugé pertinent ;

**L'ensemble de ces pièces et liens de téléchargement ou visionnage sont à adresser sous forme d'un PDF unique à l'adresse : [lab-me@bordeauxrock.com](mailto:lab-me@bordeauxrock.com)**

## **CALENDRIER DU LAB MUSICAL ÉCRAN NOUVELLE-AQUITAINE**

- Réception des projets à partir du 1<sup>er</sup> juin 2021 ;
- Date limite de candidature : le 17 août à minuit ;
- Convocation à un entretien et présentation du projet à un jury de professionnels pour les présélectionnés : semaine du 6 septembre 2021 ;
- Annonce des résultats : le 12 septembre 2021 lors de la soirée de clôture du Festival Musical Écran

## **PROCESSUS DE SÉLECTION ET ANNONCE DU LAURÉAT**

L'appel à candidatures est ouvert au 1<sup>er</sup> juin 2021 et le dépôt des dossiers d'inscription se fait en ligne jusqu'au 17 août 2021.

Une présélection des projets est effectuée par un comité de visionnage composé des responsables de programmation du Festival Musical Écran.

Les porteurs de projets présélectionnés seront ensuite auditionnés au moment du festival en septembre par le jury LAB Musical Écran Nouvelle-Aquitaine composé de 3 professionnels du monde des arts.

Le projet lauréat sera annoncé à l'occasion de la soirée de clôture du festival Musical Écran le dimanche 12 septembre 2021 au Cinéma Utopia Bordeaux.

## **DURÉE ET ENGAGEMENT CONVENTIONNELS**

La décision reste valable 12 mois à compter de la date de notification. Elle est caduque si, dans ce délai, les travaux d'après réalisation n'ont pas commencé. Une convention sera établie entre la Région Nouvelle-Aquitaine et le bénéficiaire.

Le versement du solde final sera conditionné à la présentation des justificatifs desdites dépenses (tableau récapitulatif des dépenses présentées poste par poste avec salaires et charges et factures de prestataires techniques établis en région).

Lors de la reddition des comptes, si le montant prévisionnel des dépenses en région n'est pas atteint, le solde de l'aide sera proratisé.

Le lauréat s'engage à présenter son film en avant-première en projection publique au festival Musical Écran en 2022, à titre gracieux, sauf cas exceptionnel à discuter en amont avec l'équipe de Musical Écran (projection dans un autre festival, diffusion tv...).

Le lauréat s'engage à tenir informé l'équipe de Musical Écran de l'ensemble des demandes de projections, acquisitions du film.

## **IMPÉRATIFS DE COMMUNICATION POUR LE LAURÉAT**

Le lauréat devra mentionner « Ce film a bénéficié du LAB Musical Écran Nouvelle-Aquitaine » et apposer les logos Nouvelle-Aquitaine et Musical Écran à tous les supports de communication du film ainsi qu'en pré-générique et en générique de fin.

## **CONTACTS**

Pour toute question concernant votre dossier, merci d'adresser un email à l'adresse [lab-me@bordeauxrock.com](mailto:lab-me@bordeauxrock.com) ou de nous contacter au 05-56-88-06-76.

L'ensemble des pièces et liens sont à adresser sous forme d'un PDF unique à l'adresse :  
[lab-me@bordeauxrock.com](mailto:lab-me@bordeauxrock.com)